

L'ABETILLE

IMPRIME TOUT LES JOURS, PAR F. DELAUNAY.
NOUVELLE-ORLEANS.
Mercredi, 12 Novembre 1828.

ELECTIONS.

Le retour de la paroisse de Catahoula, arrivé hier, donne 147 voix à Jackson, et 38 à l'administration. Il en résulte que depuis les élections jusqu'à présent, la majorité en faveur de Jackson s'élève à 310, y compris la municipalité de Lafayette. Il ne reste plus qu'à 10, 12 voix de Natchitoches, Rapides et Bienville, dont nous n'avons aucune notion certaine.

FRANCE.

Paris, 9 Septembre.

ACTION.—REACTION.

En quoi consiste l'action de la part du ministère, quant à l'administration du pays et au choix des fonctionnaires publics ? Qui commence, qui finit l'action ?

Qu'est-ce que la réaction ministérielle et administrative ? Qu'est-ce qui caractérise la réaction ?

Tâchons de bien définir les termes, afin d'avoir, s'il se peut, une idée nette des choses.

Pour la génération actuelle comme pour celle qui l'a précédée, et dont il ne reste plus que de faibles débris, la première, la plus importante action politique, a été le passage du gouvernement absolu ou du régime du plaisir au gouvernement représentatif ou régime légal, de l'empire ou gouvernement militaire, à la monarchie selon la charte.

Neuf ou dix ministères ont été formés depuis la restauration ; ceux qui ont voulu la monarchie représentative, la monarchie selon la lettre et l'esprit de la charte, ont été les ministres de l'action ; ceux qui ont tenté de faire redescendre la France à l'ancien régime, à la monarchie absolue, ont été les ministres de la réaction.

Les ministères de la réaction ont plus rarement opéré sur les actes et sur les hommes ; c'est par eux qu'on a été bâti les articles de la charte 1, 2, 3, 4, 5, 6, 13, 15, 18, 19, 48, 53, 60, 62, 66, 69, 70 ; définitivement arrêté l'exécution de l'article 56, abusé de l'article 27, et abrogé les articles 11, 36 et 37 ; ce qui fait vingt-un articles de notre pacte fondamental qui n'en a que soixante-seize, et par conséquent plus du quart.

On ne peut citer des ministères de l'action qu'un seul acte conservateur de la charte : l'ordonnance du 5 Septembre.

Sans doute les ministres ne peuvent pas être rétrogrés, il faut :

Un décret de la justice, telle que la justice est organisée en France, des procureurs généraux et des procureurs du Roi, des substituts et des officiers de police judiciaire, des piétons, des commissaires, des inspecteurs et des espions de police ; des colonels, des lieutenants-colonels et des chefs d'escadron, des capitaines, lieutenants sous-lieutenants de gendarmerie, et forces gendarmeries.

A la rigueur, M. le ministre des finances et le préfet, M. le ministre des finances et le préfet, pourraient supprimer les directions générales, quel que soit d'ailleurs le mérite bien reconnu de directeurs aussi distingués que M. Vaulx, Boisbertrand et Syrinx de Mayrinac.

Mais sans receveurs généraux et particuliers, sans perceuteurs et sans douaniers, M. le ministre des finances serait fort en peine de faire passer l'argent des poches des contribuables dans les caisses de l'état.

S'il n'y avait ni préfets ni sous-préfets, il faudrait en revenir à l'administration élective et presque gratuite imaginée par l'assemblée constituante ; probablement M. de Martignac trouve-t-il cette manière économique d'administrer un grand royaume trop selon le système représentatif et trop peu selon le taste qu'il juge une des nécessités de la monarchie.

Prise de lieutenants-généraux et de maréchaux-de-camp, d'officiers d'état-major et d'officiers de corps, M. le ministre de la guerre aurait fort à faire pour amener tous les canonniers sous le drapeau et pour les maintenir, excepté dans les corps qui font partie de l'armée de Grèce.

L'église n'a pas toujours eu des archevêques et des évêques logés dans des palais, gardant et visitant leurs oreilles en carosse ; mais dans tous les temps, et depuis la primitive jusqu'à nous, chaque réunion de fidèles a eu son pasteur ; dans les jours de pénitence ou Dieu permet qu'il y ait de mauvais prêtres, les troupes châties ont mieux aimé les accepter tels que de ne pas en avoir du tout.

Les curés et les desservants, les prêtres et les sous-prêtres, les receveurs et les pauvres, les généraux et les officiers, les juges et les procureurs du roi, sont donc les agents inévitables, les sous-ministres nécessaires de l'action et de la réaction.

Les ministres de la réaction ont mieux compris que les autres : aussi les actions toujours très promptes et hardies à remplacer les agents de l'action par des agents réactionnaires. Un ministre de la guerre, M. le comte Dupont, e. dans l'espace de quelques mois, plus fait de généraux de l'ancien régime que Louis XV et Louis XVI, pendant tout le cours de leur règne ; un autre, M. le marquis de Clermont-Tonnerre, a plus défié de généraux de la révolution que la héré et la guerre sous la république, le consulat et l'empire. Et même, dans un ordre où l'inamovibilité est de principe, dans la magistrature, M. le comte de Peyroumet n'a pas craind l'introduction l'amovibilité, de créer des juges auditaires, et de réservé aux procureurs généraux qui se distinguaient dans la carrière où il n'était engagé, les postes les plus élevés de la hiérarchie judiciaire.

Les ministres de l'action ont toujours été moins prompts et moins hardis. Leurs adversaires se sont appercus qu'en criant à la réaction ! on les arrêtait tout court, et ils ont crié à la tête aux réacteurs ! La

quotidienne s'effaçait, la Gazette s'enroulait à peine leur reste-t-il assez de force pour tirer enflées de l'épée de cataclysme ou ce vacarme fait tomber nos ministres, et du beau *mezzo-tonne* qu'ils ont cru trouver, en essayant de faire de l'action avec les agents de la réaction, et de la légalité avec les fonds de pouvoir du bon plaisir et de l'arbitraire.

Grâce au système connu sous le nom de *synthèse d'informable*, dit ce soir le journal de M. de Villem, à l'exception des ministres actuels, l'administration est à peu près entre les mains des congréganistes et des vétérinaires, que ce journal appelle exclusivement royalistes. A défaut de nos avis, dont les ministres tiennent peu compte, cette de l'arrogance fait par l'organe avoué de la dernière administration, n'est-elle donc pas assez formelle ? Quelle voix doit retentir et frapper leurs oreilles, si celle-là ne les ébranle pas et ne parvient point jusqu'à leur inertie ?

FEUILLETON.

Nous trouvons dans un journal de Mexico la correspondance suivante, avec la note éditoriale qui la précède. Nous avons jugé à propos de la traduire pour l'approprier à cette feuille, parce que nous avons pensé que non seulement elle servirait à l'amusement de nos abonnés, mais encore qu'elle leur donnerait une idée des mœurs d'un peuple qui nous touche, et que, si l'autant dire, nous connaissons à peine. Au Mexique, bien plus que chez aucune autre nation peut-être, le contraste des vieilles et des nouvelles doctrines est frappant, partout on y trouve en présence le 14e. et le 19e. siècle : c'est toute la philosophie éclairée des hautes classes de l'Europe, ou la barbarie du moyen âge. Par exemple, le duel, dont une philosophie élégante et sévère a partout fait sentir l'extravagance et la barbarie, mais qu'une autre nation civilisée n'a encore la gloire d'avoir tout à fait proscrire, le duel y a ses partisans tout comme ailleurs, mais ils sont moins nombreux et l'opinion a pris à l'égal d'une telle marche que l'on ne cherche point, ou du moins que l'on réussit difficilement à couvrir de déshonneur l'homme qui refuse de se battre : ses principales espèces comme ceux des autres. Nous apportons en preuve de cette assertion l'article même qui y a donné lieu : voici cette correspondance avec laquelle la promenade, vers l'entrée de la nuit.

Je suis &c. J. M. A.
REUSSITE.

Mon cher Monsieur—Vous avez honteusement refusé les propositions de mes deux premières lettres ; voici la troisième, et je la reduis à une demande, à laquelle, pour ma satisfaction, il me faut une réponse signée de votre main : êtes-vous homme à venir répéter à la promenade les assertions que vous avez soutenues dans la société ? Je suis &c. J. M. A.

REUSSITE.

A mon ami—Ce que j'ai dit dans la société, je le répéterai quand l'occasion s'en présentera, et quand cela me sera plaisir, à la promenade, sous les arcades, à Paris ou à Constantinople ; mais, pour le présent, je n'ai aucun intérêt, ni la moindre envie d'aller à Paris, à Constantinople, aux arcades où la promenade. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Y. G.

4^eme. lettre.

Si je crois que vous maniassiez aussi l'épée que la langue et la plume, je ne serais peut-être évité la peine de vous proposer un cartel ; car il faut convenir que vous êtes admirable pour trouver des faux-bayants. Je veux pourtant vous poser de manière à vous obliger à me faire raison. Etes-vous homme d'honneur ? Savez-vous que tous ceux qui se flattent de l'être sont obligés d'accepter les cartes que leur proposent leurs égaux ? Non, vous êtes un bâtarde ; vous êtes un homme méprisable, un lâche, un fripon, indigne d'être admis parmi des gens d'honneur. A présent, Monsieur Trompette, j'espère que c'est vous qui devez être l'offensé, qui devrez me chercher, et je vous avertis que vous me trôverez, sans faute à la promenade, vers l'entrée de la nuit.

J. M. A.

REUSSITE.

Je me tiens pour enfant légitime et pour homme d'honneur. Je ne sais pas qui a promulgué la loi qui oblige à accepter un cartel ; mais je sais que nous en avons de bien positives qui le défendent, et que la première obligation d'un homme d'honneur est de ne pas enfreindre les lois. Si parce que je les respecte vous voulez suivre ma société, vous me ferez beaucoup d'honneur et bien du plaisir. Je ne suis pas un fripon, j'aime les lois et la liberté de ma patrie ; et gardez vous bien de m'insulter en face, car dans ce cas, je n'aurais pas assez de vertu pour souffrir les faiblesses de mon prochain.

Je vous baise les mains. Y. G.

5^eme. lettre.

Mon cher Monsieur—Il ne me reste rien à faire, et cette dispute est terminée pour ma part. Tantôt faisant le bouffon, tantôt l'aimable ou bien le philosophe, vous éludez lâchement mon cartel, et parlez plus qu'un perroquet dans sa cage. A présent, j'ai plus de preuves, qu'il ne m'en faut pour faire voir à ces demoiselles que vous êtes un lâche et un infame.

Je suis &c. J. M. A.

REUSSITE.

Hé bien, mon ami, moi aussi je vais terminer cette dispute, en vous donnant une satisfaction à laquelle vous ne vous attendiez pas, et un conseil qui vous sera salutaire. Je vous avoue que si j'avais prévu votre mauvaise humeur, je ne serais pas entré dans la discussion où nous nous sommes insensiblement engagés, et dans laquelle je n'ai nul intérêt ; car la puissance m'ayant de n'incommoder jamais un homme quelque méprisable qu'il me paraisse. J'avoue aussi que si vous pouviez convaincre ma raison, je me retracerais, car je sais respecter la vérité : hors de là, je ne me dédirai point, pas même au milieu des plus cruels tourments.

Au reste, je n'ai nul inconvenient à convenir que vous êtes très teméraire que moi pour oser mépriser la vie et vouloir verser le sang contre l'avis de votre conscience. Je conviendrais peut-être aussi que vous savez manier les armes mieux qu moi, comme j'avoue que d'autres sont plus justes garçons, plus forte, plus ingénues, plus savants et plus riches. Mais tout cela n'autorise personne à dire ce qu'on ne pense pas.

Je finis, en vous conseillant de ne pas m'insulter en société, comme vous me l'annoncez ; car si vous parvenez à réveiller ma colère, je sais évidemment qu'elle vous sera funeste, sans que pour cela il soit nécessaire de me consumer aux extravagantes formalités du duel. En attendant, je ne me contente de publier les cris de votre comique furor, en faisant votre nom, par pitié pour vous. (*)

Je suis &c. J. M. A.

REUSSITE.

Mon cher ami—Où je ne suis qu'une bête, ou vos explications ne sont pas aussi convaincantes que vous le croyez. Vous dites que mes raisonnements sont faux, et qu'il faut que je les prouve l'épée à la main. Mais, discutons-nous donc sur la loi de Mahomet, qui ne peut se prouver qu'à coup de sabre ? Mes assertions seront-elles plus vraies ou moins fausses, selon que mes forces physiques vaincront les vôtres ou seront vaincues par elles. En allant me battre avec vous je ne pourrais avoir pour objet que de vous châtier de votre indocilité. Or, que m'importe à

Maritime.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expéditions.

Goelette Mobile, Loomis, Mobile, capitaine Sloop Fanny, Paupane, Mobile, capitaine Arrivés.

Bateau à vapeur Natchez, Buckner, des Natchez avec 192 balles cotons, L. Milland, 200 à Wilkins et Linton, 163 à A. Fish et co., 32 à Reynolds, Byrne et co., 11 à ordre, 10 bns pomme à Mûrier—Passagers Mr. Duplessis et sa famille.

Arrivé au Basin.

Gond-paupuch Emblem, Vincent, de la Modèle, à T. Tobey—5 passagers.

Arrivé au Basin.

Gond-paupuch Emblem, Vincent, de la Modèle, à T. Tobey—5 passagers.

Arrivé au Basin.

Gond-paupuch Emblem, Vincent, de la Modèle, à T. Tobey—5 passagers.

Arrivé au Basin.

Gond-paupuch Emblem, Vincent, de la Modèle, à T. Tobey—5 passagers.

Arrivé au Basin.

Gond-paupuch Emblem, Vincent, de la Modèle, à T. Tobey—5 passagers.

Arrivé au Basin.

Gond-paupuch Emblem, Vincent, de la Modèle, à T. Tobey—5 passagers.

Arrivé au Basin.

Gond-paupuch Emblem, Vincent, de la Modèle, à T. Tobey—5 passagers.

Arrivé au Basin.

Gond-paupuch Emblem, Vincent, de la Modèle, à T. Tobey—5 passagers.

Arrivé au Basin.

Gond-paupuch Emblem, Vincent, de la Modèle, à T. Tobey—5 passagers.

Arrivé au Basin.

Gond-paupuch Emblem, Vincent, de la Modèle, à T. Tobey—5 passagers.

Arrivé au Basin.

Gond-paupuch Emblem, Vincent, de la Modèle, à T. Tobey—5 passagers.

Arrivé au Basin.

Gond-paupuch Emblem, Vincent, de la Modèle, à T. Tobey—5 passagers.

Arrivé au Basin.

Gond-paupuch Emblem, Vincent, de la Modèle, à T. Tobey—5 passagers.

Arrivé au Basin.

Gond-paupuch Emblem, Vincent, de la Modèle, à T. Tobey—5 passagers.

Arrivé au Basin.

Gond-paupuch Emblem, Vincent, de la Modèle, à T. Tobey—5 passagers.

Arrivé au Basin.

Gond-paupuch Emblem, Vincent, de la Modèle, à T. Tobey—5 passagers.

Arrivé au Basin.

Gond-paupuch Emblem, Vincent, de la Modèle, à T. Tobey—5 passagers.

Arrivé au Basin.

Gond-paupuch Emblem, Vincent, de la Modèle, à T. Tobey—5 passagers.

Arrivé au Basin.

Gond-paupuch Emblem, Vincent, de la Modèle, à T. Tobey—5 passagers.

Arrivé au Basin.

Gond-paupuch Emblem, Vincent, de la Modèle, à T. Tobey—5 passagers.

Arrivé au Basin.

Gond-paupuch Emblem, Vincent, de la Modèle, à T. Tobey—5 passagers.

Arrivé au Basin.

Gond-paupuch Emblem, Vincent, de la Modèle, à T. Tobey—5 passagers.

Arrivé au Basin.

Gond-paupuch Emblem, Vincent, de la Modèle, à T. Tobey—